

Maître Marie JEANMONOD-PELON, Membre de l'Association JEANMONOD-PELON AVOCATS,
Avocat associée au Barreau de PARIS, demeurant 53 avenue de Breteuil, 75007 PARIS, **Tél. : 01 40 56 08 00**

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

A l'audience du Juge de l'Exécution « Ventes immobilières », au Tribunal de PARIS, Parvis du Tribunal de PARIS,
à PARIS 17^{ème}, en **UN SEUL LOT**, au plus offrant et dernier enchérisseur

L'ADJUDICATION AURA LIEU LE JEUDI 3 NOVEMBRE 2022 à 14 HEURES

Dans un immeuble sis à **PARIS 20^{ème}**
10 - 12 rue de Terre-Neuve

Cadastré section DR numéro 190 pour une contenance de 01 are 07 centiares

Le Lot numéro 6 de l'E.D.D. : Au premier étage, porte à droite sur le palier, **UN STUDIO** de **15,84 m²**.

Droit aux water-closets communs situés entre le rez-de-chaussée et le premier étage.

Et les 36/1.000^{èmes} des P.C.G. de l'immeuble.

Le Lot numéro 40 de l'E.D.D. : Au sous-sol, **UNE CAVE**. Et les 2/1.000^{èmes} des P.C.G. de l'immeuble.

Le Lot numéro 42 de l'E.D.D. : Au sous-sol, **UNE CAVE**. Et les 2/1.000^{èmes} des P.C.G. de l'immeuble.

Le Lot numéro 43 de l'E.D.D. : Au sous-sol, **UNE CAVE**. Et le 1/1.000^{ème} des P.C.G. de l'immeuble.

Le Lot numéro 44 de l'E.D.D. : Au sous-sol, **UNE CAVE**. Et le 1/1.000^{ème} des P.C.G. de l'immeuble.

Les lieux sont OCCUPES

Cette vente a lieu **à la requête du Syndicat des Copropriétaires de l'immeuble 10 - 12 rue de Terre-Neuve à PARIS 20^{ème}**, agissant poursuites et diligences de son Syndic, la SAS FONCIA GIEP, SAS identifiée au SIRENE sous le numéro 317 064 285 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BOBIGNY, dont le siège social est à NOISY-LE-GRAND (Seine-Saint-Denis), 409 Place Gustave Courbet, La Closerie du Mont d'Est, elle-même agissant poursuites et diligences de son Président domicilié en cette qualité audit siège. Ayant pour Avocat Maître Marie JEANMONOD-PELON, Membre de l'Association JEANMONOD-PELON AVOCATS, Avocat associée au Barreau de PARIS.

MISE A PRIX : 20.000 Euros (Vingt mille euros)
(Outre les charges, clauses et conditions énoncées au cahier des conditions de vente)

Les enchères ne pourront être portées que par le ministère d'un Avocat inscrit au Barreau de PARIS.

Fait et rédigé à PARIS, le 7 septembre 2022. Signé : Maître Marie JEANMONOD-PELON

Pour consulter le cahier des conditions de vente, s'adresser :

- Au Greffe du Juge de l'Exécution « Ventes immobilières » du Tribunal Judiciaire de PARIS, où il a été déposé sous la Référence Greffe 19/00356

- A **Maître Marie JEANMONOD-PELON**, Membre de l'Association JEANMONOD-PELON AVOCATS, Avocat associée au Barreau de PARIS, demeurant 53 avenue de Breteuil, 75007 PARIS, **Tél. : 01 40 56 08 00**

Sur les lieux pour visiter le MERCREDI 26 OCTOBRE 2022 de 14 Heures 30 à 15 Heures 30
